

Le Cetef s'inquiète de la mauvaise exploitation de la forêt

Le Cetef, centre technique d'expérimentation forestière, a tenu son assemblée générale le 3 mai au centre de plein air de Chambon.

Alexandre Veschini
a.veschini@reussir.fr

La présidente du Cetef Nouvelle-Aquitaine, Isabelle Leydier-Delavallade, est revenue sur une année faste pour l'association : « En 2023 notre activité sur le territoire n'a pas fléchi et même se développe auprès de tous nos adhérents et partenaires », notamment le Conseil Départemental, la maison Hennessy et les collectivités qui font appel au Cetef. « Le nombre d'adhérents reste stable, c'est notre force. Le nombre de dons est en nette augmentation et nos missions auprès des collectivités et des entreprises privées augmentent », a-t-elle précisé.

Conseil aux propriétaires forestiers. Le Cetef s'appuie sur deux gestionnaires forestiers du Cetef, Mathieu Bergeron et Yanis Marcillaud, pour des missions d'accompagnement lors de diagnostics forestiers, d'appui pour la gestion administrative de dossiers, de conseils en gestion forestière et tout cela au titre de prestations de service. Elles représentent l'essentiel de l'activité du Cetef.

Dans le détail, le Cetef a accompagné 29 propriétaires sur 200 hectares pour la conception et la rédaction de leur document de gestion durable. L'amélioration du peuplement et des conditions d'exploitations a concerné 47 propriétaires sur 223 hectares. Le Cetef a également mené neuf études de boisements de terres agricoles. « Une seule a été mise en place, faute de financements », a précisé Yanis Marcillaud.

Le Cetef est également actif sur la plantation de haies à travers différents programmes : le plan de relance de l'État (27 km pour 20 agriculteurs sur 2 ans), le plan du Département (10,5 km pour 19 propriétaires), le programme Mille Palisses d'Hennessy (2,4 km pour 11 viticulteurs) et le programme Nature et Transition de la communauté de communes de La Rochefoucauld-Porte du Périgord (1,1 km de haies, 211 fruitiers, 30 arbres d'alignement sur cinq communes). « Nous travaillons également avec la communauté de communes de Charente Limousine sur la pérennisation du bocage », a rappelé Yanis Marcillaud. Enfin, le Cetef mène de



« En Charente, voire en Nouvelle-Aquitaine, il n'y a jamais eu autant de coupes rases, autant de harcèlement de la profession auprès des propriétaires pour qu'ils leur confient l'exploitation de leurs bois. Nous avons reçu plusieurs courriers de propriétaires qui se plaignent du travail réalisé sur nos petites communes », note Isabelle Leydier-Delavallade, présidente du Cetef Nouvelle-Aquitaine. © A.V.

nombreuses actions de formation et de sensibilisation : auprès des agents du Département ; l'exploitation d'une filière de chênes Douglas pour la remplacer par des feuillus avec la Charente Limousine, la plantation de haies de bosquets. Il a également assuré deux animations à la Fête de l'Arbre et une formation sur l'intérêt de la haie pour la Maison de l'Agriculture Biologique.

Exploiter durablement.

Une activité importante, qui n'est toutefois pas un long fleuve tranquille. « Depuis quelques années, et chaque jour aujourd'hui nous sommes tous abreuvés d'avis, de propos, d'affirmations sur les haies, les arbres, les plantations, l'agroforesterie etc. [...] Mais, chacune de ces décisions et actions bonnes ou mauvaises entraîne de facto un résultat immédiat dont certaines conséquences seront irréversibles. En pratique agricole, les rotations de cultures sont annuelles, en sylviculture c'est minimum 30 ans et souvent 100 ans pour récolter du bois d'œuvre », insiste la présidente. Elle estime que « politiquement on avance, puis on recule sur les mesures environnementales, alors que la biodiversité tant décrite, encouragée n'est pas ou peu respectée sur le terrain. La biodiversité forestière reste dans les discours politiques alors qu'il y a urgence à préserver nos forêts. Aussi, quand je lis et entends parler d'écologie punitive, d'écologie de décroissance de quoi parle-t-on au juste ? Tous ces mots, ces messages sur nos

écosystèmes sont mixés au gré des intérêts économiques des uns et des autres, les lobbys sont tous puissants. »

Et de s'inquiéter des conséquences sur la forêt. « En Charente, voire en Nouvelle-Aquitaine, il n'y a jamais eu autant de coupes rases, autant de harcèlement de la profession auprès des propriétaires pour qu'ils leur confient l'exploitation de leurs bois. Nous avons reçu plusieurs courriers de propriétaires qui se plaignent du travail réalisé sur nos petites communes. [...] On peut et on doit pouvoir gagner de l'argent en exploitant nos bois de manière

durable tout en respectant la biodiversité, seule garante de la vie sur terre. Je rappelle le concept de One Health, une seule santé, nous sommes tous interdépendants. Depuis des années, Le Cetef œuvre et accompagne des bûcherons qui vont offrir aux propriétaires un travail plus respectueux des bois et des sols en utilisant de petits matériels. On constate un réel démarrage avec plusieurs installations récentes. Nous continuons de les aider à se développer. »

Une directrice et des projets

Nathalie Sedan est la directrice du Cetef depuis le mois de janvier. Isabelle Leydier-Delavallade l'a présentée lors de l'assemblée générale. « Notre équipe s'enrichit de nouvelles compétences nécessaires à l'évolution du Cetef NA. Nathalie Sedan a travaillé 20 ans à l'international dans le domaine de l'informatique, puis dans l'économie sociale et solidaire, puis dans le réseau associatif forestier et enfin elle est originaire de Saint-Jean-de-Côle très joli village de Dordogne et bien sûr est également propriétaire de bois ! Ce n'est qu'un petit résumé de toutes les facettes de Nathalie Sedan. »

En outre, la présidente a présenté les chantiers de l'année pour le Cetef : la mise en place de différents outils informatiques pour une meilleure gestion administrative comme le changement du logiciel comptable, un nouveau logiciel de facturation et une plus grande visibilité sur les réseaux sociaux avec différents liens de communication via AssoConnect. Cet été sont prévus de gros travaux d'aménagement de la salle de vie du personnel avec un réaménagement des bureaux et un changement de la chaudière qui alimente les bureaux du Cetef mais aussi les deux appartements, propriété du Cetef.

Enfin, elle a rappelé que depuis le 1er janvier 2024, le passage à TVA est un choix qui s'imposait pour toutes nos prestations.

Au 1^{er} janvier 2024 les prestations du Cetef sont passées à la TVA.

« Le patrimoine forestier, c'est aussi le sol »

Yanis Marcillaud, gestionnaire forestier, et Nathalie Sedan, directrice, ont donné une petite conférence sur le sol en fin d'assemblée générale. L'occasion surtout d'appeler les propriétaires forestiers à la vigilance lors de l'exploitation des parcelles. « Dans un cadre forestier, c'est le support physique dans lequel s'enracine l'arbre. C'est aussi là qu'il va puiser l'eau et les éléments nutritifs ». Et de rappeler que le premier ennemi du sol, et donc de la croissance de l'arbre est le tassement, provoqué le plus souvent par le passage des engins. « Le tassement va limiter la porosité du sol, limiter le drainage naturel, limiter les capacités racinaires de l'arbre et la diversité des espèces dans le sol. » De plus, « les moyens de réparation du sol sont coûteux et très peu efficaces », a rappelé Yanis Marcillaud.

Yanis Marcillaud et Nathalie Sedan recommandent aux propriétaires forestiers d'être attentifs à la composition du sol et de lister sur leurs contrats d'exploitation les conditions en fonction de la saison, de privilégier des itinéraires de travail pour éviter de tasser le sol sur de grandes surfaces et, dans la mesure du possible, de privilégier la petite mécanisation et le travail animal. Trois passages de machines suffisent pour dégrader le sol. « Il vaut mieux passer une centaine de fois aux mêmes endroits que trois fois sur toute la parcelle », conclut Yanis Marcillaud.